

pour faire face à des situations de ce genre? Et des surplus qui risquent de se produire si au lieu du blé on encourage la culture des autres céréales? Et du surplus de blé qui se produira lorsque la terre sera mise en jachère? Toutes ces questions demandent une réponse.

• (11.20 a.m.)

Bien sûr, il est certain que de nombreux fermiers bénéficieront temporairement du programme qui a été annoncé, mais il n'y a rien dans la déclaration ni dans les propositions avancées par le gouvernement qui démontre que le gouvernement dispose de réelles solutions à long terme aux problèmes de l'Ouest canadien. J'affirme au ministre et au gouvernement que rien de ce qui a été annoncé ne constitue en soi une solution de rechange acceptable pour ces problèmes qui doivent être réglés.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, la déclaration du ministre démontre la faillite intellectuelle totale du gouvernement. Après avoir saboté toute la question de la commercialisation du blé canadien, la meilleure solution que le gouvernement actuel peut offrir est d'indemniser les agriculteurs pour ne pas produire de blé. Le gouvernement est au pouvoir depuis quelque sept ans et il n'a rien fait pour imprimer une orientation dynamique aux ventes comme s'y employaient nos concurrents sur les marchés mondiaux.

L'hon. M. Hees: Ni le gouvernement précédent.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le gouvernement a perpétué un régime anachronique de classement. Lorsque certains de nos concurrents ont inauguré un régime de classement fondé sur la teneur en protéines, le gouvernement a continué à appliquer un régime désuet de classement. En outre, le gouvernement s'est laissé entraîner à abandonner l'ancien Accord international sur le blé et à mettre au point l'Arrangement international sur les céréales, sous les auspices du GATT, qui éliminait l'un de nos concurrents, l'Union soviétique, pour lui laisser le loisir d'agir à son gré dans ce domaine.

Le gouvernement s'est aussi laissé manœuvrer de façon à permettre un écart de 11 mois entre la fin de l'accord international sur le blé et le début de la seconde entente. En conséquence, bon nombre de nos concurrents ont, pendant cette période, vendu au-dessous du prix minimum et ont continué de le faire même après l'entrée en vigueur de l'Arrangement international sur les céréales. Le Canada a été écarté de plus en plus du marché et certains de nos concurrents ont réussi à ven-

dre du blé là où nous avons échoué. Le gouvernement n'a rien de mieux à offrir que le programme qu'il nous a exposé aujourd'hui. Quand, dans un monde affamé, des millions de personnes se mettent au lit le ventre creux chaque soir, j'estime que c'est le comble de la folie pour un gouvernement libéral d'offrir de payer les agriculteurs pour réduire les emblavures de 24 millions d'acres.

La déclaration du ministre dénote aussi un manque de foi dans les cultivateurs de blé de l'Ouest. Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre et certains ministres ont assuré aux agriculteurs que le gouvernement pourrait, sur une période de trois ans, vendre 1.3 milliard de boisseaux de blé, une moyenne de 433 millions de boisseaux par année. Se fondant sur le prix qu'on était censé leur garantir en vertu de l'arrangement international sur les céréales, les cultivateurs ont donc enssemencé en conséquence. Le résultat final de tout ceci c'est que les agriculteurs ont vu baisser considérablement leurs revenus agricoles dans l'Ouest.

Je constate que le Syndicat national des cultivateurs a envoyé au premier ministre une note de 385 millions de dollars, qui représente, selon lui, la différence entre les revenus qu'ils auraient dû toucher d'après le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, alors ministre de l'Agriculture, et ceux qu'ils ont vraiment reçus. La perte de 385 millions de dollars subie par les producteurs de blé de l'Ouest du Canada représente non seulement un désastre pour eux, mais c'est aussi une catastrophe pour toute l'économie de l'Ouest. Et qu'offre le gouvernement en échange? Il ne leur propose pas un programme de diversification mais plutôt, à l'aide de calculs et de prévisions, il veut empêcher les agriculteurs de changer de production céréalière de façon à élever plus de bétail, gros et petit.

Le gouvernement a introduit un élément de contrainte en basant les livraisons de blé de la campagne agricole de 1970-1971 sur la superficie de terrain que le fermier laisse en jachère d'été ou qu'il affecte aux plantes fourragères vivaces. Il empêche presque les fermiers de diversifier leur production, mais en insistant que s'ils veulent vendre le blé qu'ils ont en main, ils ne devraient plus consacrer ces 22 millions d'acres à la production de blé et de grains secondaires.

En compensation, le gouvernement offre aux fermiers \$6 l'acre de terres fromentales laissées en jachère d'été et \$10 pour chaque acre de terre affectée aux récoltes de plantes fourragères vivaces. Je signale à la Chambre que le seul temps où les fermiers étaient payés à l'acre pour réduire leurs récoltes était

[Mr. Baldwin.]